

Bachelor of Arts HES-SO en Arts visuels
EDHEA - Ecole de design et haute école d'art du Valais

DESCRIPTIF DE MODULE
Année académique 2021-2022

Domaine	Design et Arts visuels
Filière	Arts visuels
Orientation	-
Intitulé du module	Thesis 6 (diplôme)
Type de module	Obligatoire
Code	
Type de formation	Bachelor
Semestre	6
Crédits ECTS	10 ECTS
Prérequis	Avoir validé le module Thesis 5 et l'ensemble des modules Atelier, X-Position et Cultures et théories de l'art
Langue	Français
Lieu	EDHEA – Valais

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Le module Thesis 6 vise la finalisation du projet de mémoire et la réalisation d'un projet artistique dans lequel l'étudiant·e·x met en œuvre les connaissances, la pratique et la recherche acquises au cours des semestres précédents en faisant preuve d'autonomie. Ce module fait suite au module Thesis 5.
Contenus et formes d'enseignement	Mémoire : Selon un échéancier précis fixé en début de semestre avec le directeur ou la directrice de mémoire, les étudiant·e·x concrétisent et finalisent les projets présentés précédemment. Un atelier de reliure accompagne la production finale du mémoire. Diplôme : Le diplôme consiste dans la réalisation d'un projet artistique accompagné par le suivi des professeur·e·x d'atelier et présenté dans le cadre du jury de Pré-diplôme. Le portfolio est également présenté dans le cadre du jury semestriel. Le diplôme inclut la participation à l'exposition finale.
Modalités d'évaluation et validation	Mémoire : Selon un échéancier fixé au début du semestre, les étudiant·e·x établissent leurs questions de recherche en contact régulier avec la personne qui va diriger le mémoire. L'évaluation porte sur le respect de l'échéancier, sur l'assiduité de l'échange avec les directeur·trice·x de mémoires, sur la qualité des productions, et sur la présentation de la recherche selon les exigences attendues lors du plénum. Chaque membre du jury octroie une voie, et le jury se considère acquis avec 3 voies sur 5. Le jury peut décerner, à l'unanimité, une mention. Jury de diplôme : Les jurys de diplôme est composé de l'enseignant·e·x d'atelier principal, d'un enseignant·e·x théorique à l'EDHEA et de trois invité·e·s externes. A l'issue du jury de pré-diplôme, une décision d'échec entraîne automatiquement une remédiation, sous forme de jury interne, qui aura lieu avant la rentrée académique semestrielle suivante. Chaque membre du jury octroie une voie, et le jury se considère acquis avec 3 voies sur 5. Le jury peut décerner, à l'unanimité, une mention pour souligner un

	aspect fort du travail et des félicitations pour l'ensemble du travail présenté.
Modalités de remédiation	Mémoire : En cas de non-obtention des voix requises, un semestre supplémentaire est nécessaire afin de faire valider le travail de diplôme par le jury extérieur. Jury de diplôme : En cas de non-obtention des voix requises, un semestre supplémentaire est nécessaire afin de faire valider le travail de diplôme par le jury extérieur.
Enseignant-e-x-s	Directeur·trice·x·s de mémoire, enseignant-e-x-s de la Faculté Bachelor et intervenant-e-x-s

Responsable du module	Federica Martini		
Descriptif validé le	31.05.2021	Par	Federica Martini, responsable de la filière arts visuels